

Conseil de la métropole du 6 octobre 2017

COMPTE RENDU

Date de convocation
22 septembre 2017

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : M. Laurent PERON

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 6 octobre 2017 à 17 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M. D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, M. P. KARLESKIND, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

Mme G. ABILY, Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. Y. DU BUIT, Mme R. FAGOT OUKKACHE, M. D. FERELLOC, Mme M-L. GARNIER, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, M. P. KERBERENES, M. Y-F. KERNEIS, Mme A. LAGADEC, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC, Mme G. LE GUENNEC, Mme M. LE LEZ, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MONTANARI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M. C. PETITFRERE, M. M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. G. ROUE, M. R. SALAMI, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. M. GOURTAY, Mme I. MELSCOET, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme N. BERROU-GALLAUD, M. R. HERVE, M. C. KERMAREC, Mme D. LE CALVEZ, Mme I. MAZELIN, M. G. MOAL, Conseillers.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S):

Mme J. LE GOIC, Conseillère

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Installation de Madame Anne LAGADEC, suite à la démission de Madame Pascale MAHE, élue de Guilers, conformément à l'article L 273-10 du code électoral.

URBANISME

- Déplacements

C 2017-10-143

- Stationnement : Institution de la redevance de stationnement, du barème tarifaire et du montant du Forfait de Post-Stationnement (FPS).

Dans le cadre de la réforme du stationnement payant, prévue par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 à partir du 1^{er} janvier 2018, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'instituer la redevance de stationnement, son barème tarifaire jusqu'au montant du Forfait de Post-Stationnement (FPS).

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : les groupes 'Brest Nouvelle Alternative' et 'Rassemblement pour Brest'

Abstention : le groupe 'GICA'

- Aménagement

C 2017-10-144

- Centre commercial du Bergot à Brest Bellevue - Projet de libération de la dalle du centre commercial du Bergot. Approbation des conclusions de l'enquête publique et sollicitation de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) auprès du Préfet du Finistère.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur rédigées à l'issue de l'enquête publique de déclaration d'utilité publique (DUP) concernant le projet de libération de la dalle du Centre commercial du Bergot à Brest-Bellevue et d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter auprès du Préfet du Finistère l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) concernant le projet sus-mentionné

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Politique de la Ville

C 2017-10-145

- Approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole, la Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère relative au projet de développement social de l'OPAH RU multisites pour la période 2017-2019.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat entre Brest métropole, la Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère relative au projet de développement social de l'OPAH RU multisites pour la période 2017-2019, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

- Affaires Foncières

C 2017-10-146

- Bilan de la politique foncière de Brest métropole pour l'année 2016

PREND ACTE

Conformément à la loi n° 95-127 du 8 février 1995, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du bilan de la politique foncière menée par Brest métropole en 2016. Le bilan des acquisitions et cessions 2016 sera annexé au compte administratif.

DEVELOPPEMENT

- Stratégie et prospective

C 2017-10-147

- Pôle métropolitain du Pays de Brest - Approbation d'une modification des statuts

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Suite à la décision du Comité syndical du 5 juillet 2017 du Pôle métropolitain du Pays de Brest approuvant une modification des statuts du pôle métropolitain, ce dernier a saisi ses membres afin qu'ils se prononcent sur cette modification de statuts sous un délai de trois mois. Il est donc proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver la modification des statuts du Pôle métropolitain du Pays de Brest, conjointement avec les autres Communautés de communes, membres

C 2017-10-148

- French Tech Brest +. Accord entre la Région Bretagne, Brest métropole, Lannion Trégor Communauté, Morlaix Communauté et Quimper Bretagne Occidentale sur leur soutien à cette action. Approbation d'une convention-cadre entre les parties.
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention-cadre associant la Région Bretagne, Brest métropole, Lannion Trégor Communauté, Morlaix Communauté et Quimper Bretagne Occidentale sur un partenariat sur les actions de French Tech Brest +.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**Ne prend pas part au
vote :
Pierre KARLESKIND**

- Projets et équipements métropolitains

C 2017-10-149

- Ports de plaisance du Château et du Moulin Blanc - Goëlette La Recouvrance - Approbation de la tarification pour l'année 2018
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs des ports de plaisance du Château et du Moulin Blanc, et de la Goëlette La Recouvrance pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

C 2017-10-150

- Océanopolis - Approbation de la tarification pour l'année 2018
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs d'Océanopolis pour la période du 8 janvier 2018 au 6 janvier 2019.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2017-10-151

- Océanopolis - Pacte d'innovation de Brest métropole - Approbation du plan de financement de l'opération 'Transition énergétique' et approbation de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public
L'opération « Océanopolis : transition énergétique » figure dans le Pacte métropolitain d'innovation de Brest métropole. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le plan de financement de l'opération et d'approuver l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public précisant les modalités de réalisation.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

C 2017-10-152

- C@mpus numérique de Bretagne – Approbation d'un projet d'avenant à la convention financière entre Brest métropole et la région Bretagne

Par délibération en date du 24 juin 2014, Brest métropole s'est engagée à soutenir le projet C@mpus numérique de Bretagne dans le cadre d'une convention financière avec la Région Bretagne couvrant la période 2014-2025. Le montant de l'opération ayant évolué en raison de l'éligibilité de certaines dépenses à la TVA, il convient de prendre acte de la modification du montant du programme pour le site de Brest et de réajuster le montant de la participation de Brest métropole dans le cadre d'un avenant à la convention précitée. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet d'avenant à la convention financière avec la Région Bretagne et d'autoriser le versement des subventions correspondantes.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Tourisme

C 2017-10-153

- Brest terres océanes - Approbation du projet de modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Brest terres océanes

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Brest terres océanes, et d'autoriser le président, ou son représentant, à signer tous documents pour la mise en œuvre de cette décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

FINANCES

- Budget

C 2017-10-154

- Retrait de la délibération C2017-06-055 - Attribution de subventions

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes de retirer la délibération C2017-06-055 d'attributions de subvention.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- C 2017-10-155** **- Exercice 2017: Approbation de la décision modificative N°2**
Il est proposé au Conseil de La métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la décision modificative n°2 2017, procédant à l'ajustement du budget primitif 2017.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- Abstentions : les groupes 'GICA' et 'Brest Nouvelle Alternative'**
-
- C 2017-10-156** **- Révision des Autorisations de programme en 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de réviser les autorisations de programme.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**
-
- C 2017-10-157** **- Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2018.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de renouveler pour l'année 2018 les exonérations de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2018
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
-
- Conseil de Gestion
- C 2017-10-158** **- Repositionnement stratégique de la SEM Brest Métropole Aménagement et création d'une société publique locale (SPL) « Brest Métropole Aménagement »**
La SEM Brest Métropole Aménagement a initié une réflexion conduisant à l'évolution de son positionnement stratégique en réponse à l'ambition du projet de développement urbain, économique et de mobilité de la métropole. Ce projet stratégique sera porté par deux entités juridiquement distinctes, notamment dans le cadre de la prise en compte de la rénovation énergétique du patrimoine bâti public. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser la création de la société publique locale (SPL) Brest Métropole Aménagement, d'en approuver les statuts ainsi que la participation de Brest métropole à son capital.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**

C 2017-10-159

- Désignation des représentants de Brest métropole au conseil d'administration de la société publique locale (SPL) « Brest Métropole Aménagement »

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de désigner ses représentants au conseil d'administration de Brest Métropole Aménagement SPL.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'

DESIGNATIONS EFFECTUEES :

Claudine BRUBAN
Thierry FAYRET
Fabrice JACOB
Jean-Luc POLARD
Bernard RIOUAL

ADMINISTRATION GENERALE

C 2017-10-160

- Désignation de représentant-e- de Brest métropole dans divers organismes

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de désigner son représentant-e- auprès du Pôle métropolitain du Pays de Brest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'

DESIGNATION EFFECTUEE :

Anne LAGADEC

C 2017-10-161

- Composition des commissions permanentes de la métropole.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de compléter la composition des commissions permanentes de la métropole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'

DESIGNATIONS EFFECTUEES :

En lieu et place de Pascale MAHE, Anne LAGADEC à la commission Aménagement Durable du Territoire et Solidarité

Pascal KERBERENES passe de la commission Affaires Générales à la commission Transition Énergétique et Mobilité

- Ressources Humaines

C 2017-10-162

- Gestion unifiée du personnel - Recrutement d'agents contractuels en vue du recensement de la population

Afin d'assurer la préparation, la mise en œuvre effective, le suivi et la coordination des différentes opérations liées au recensement de la population sur le territoire de la Ville de Brest, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le recrutement d'agents contractuels.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2017-10-163

- Adaptation des emplois à l'évolution des besoins de la collectivité

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adapter les emplois à l'évolution des besoins de la collectivité.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour Brest'
et 'Brest Nouvelle
Alternative'**

SERVICES A LA POPULATION

- Développement durable

C 2017-10-164

- Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes hommes

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel portant sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes.

PREND ACTE

- Equipements d'Agglomération

C 2017-10-165

- Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne : approbation d'un projet de convention globale de fonctionnement 2018-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'établissement public de coopération culturelle 'Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne'.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention globale de fonctionnement 2018-2020 entre Brest métropole, la ville de Brest et l'Établissement Public de Coopération Culturelle « École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2017-10-166

- Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique : approbation d'un projet de convention entre Brest métropole, la Ville de Brest et la Philharmonie de Paris pour la mise en place d'un dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS).

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet de convention de partenariat entre Brest métropole, la ville de Brest et la Philharmonie de Paris pour la mise en place d'un orchestre DEMOS dans 5 écoles primaires des quartiers prioritaires de la métropole et à solliciter des subventions auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF), du Conseil régional de Bretagne, du Conseil départemental du Finistère et des dispositifs du Contrat de ville.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2017-10-167

- Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique - Approbation d'un projet d'avenant financier pour l'année 2017 à la convention d'objectifs 2015-2017 entre Brest métropole et le Conseil départemental du Finistère et versement de la subvention pour 2017

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier pour l'année 2017 à la convention d'objectifs 2015-2017 entre Brest métropole et le Conseil départemental du Finistère et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Nautisme

C 2017-10-168

- Service du nautisme - grille tarifaire 2018.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de grille tarifaire des prestations du service du nautisme de Brest métropole pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Propreté Déchets

C 2017-10-169

- SYMEED29 - Approbation de la modification des statuts

Le SYMEED29, Syndicat Mixte d'Études pour la gestion durable des Déchets du Finistère, regroupe les collectivités compétentes en matière de collecte et traitement des déchets. Il souhaite modifier ses statuts afin d'acter l'adhésion de deux nouvelles communautés de communes, le retrait du conseil départemental, l'extension du périmètre géographique d'études et diverses autres modifications statutaires. En tant que membre du SYMEED29, Brest métropole doit se prononcer sur ces modifications. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les modifications des statuts du SYMEED29.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Ecologie urbaine

- C 2017-10-170** - **SAGE du Bas-Léon - Approbation d'un projet de convention relatif à la contribution de Brest métropole à la mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bas-Léon pour l'année 2017**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de participation au SAGE du Bas-Léon, au titre de l'année 2017 pour un montant de 1 625,36 €.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- C 2017-10-171** - **Avenants 9 aux contrats d'objectifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver les projets d'avenants 9 aux contrats d'objectifs de l'eau et de l'assainissement collectif entre Brest métropole et Eau du Ponant - Société Publique Locale et d'autoriser le Président, ou son représentant, à les signer.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstention : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'**
-
- C 2017-10-172** - **Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement de Brest métropole (2016)**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adopter le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement de Brest métropole pour l'année 2016 conformément à l'obligation édictée par l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest' et 'Brest Nouvelle
Alternative'**
-
- C 2017-10-173** - **Distribution énergie électrique - Rapport annuel relatif à la délégation de service public de distribution d'énergie électrique pour l'exercice 2016.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du compte rendu annuel d'activités d'Enedis sur la concession d'électricité de Brest métropole.
- PREND ACTE**
-
- C 2017-10-174** - **Distribution gaz - Rapport annuel relatif à la délégation de service public de distribution de gaz pour l'exercice 2016.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du compte rendu annuel d'activités établi par la société GrDF et transmis à la collectivité, qui l'a mis à la disposition des conseillers communautaires.
- PREND ACTE**

- Espace Public

- C 2017-10-175** - **Tarifs de droits de voirie 2017 applicable aux ouvrages de télécommunications**
Chaque année, Brest métropole fixe les tarifs des droits de voirie dus en contrepartie de l'occupation du domaine public routier par les ouvrages de télécommunications. Il est proposé au Conseil de la métropole après avis des commissions compétentes d'actualiser ces tarifs pour l'année 2017.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- C 2017-10-176** - **Tarifs des droits de voirie 2018 - Approbation de la grille tarifaire 2018**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de fixer les droits de voirie pour l'année 2018.
- ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**
- Contre : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

ADMINISTRATION GENERALE

- C 2017-10-177** - **Vœu contre les conséquences du plan logement inscrit dans le projet de Loi de Finance 2018**
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstentions : Pierre
KARLESKIND et le
groupe 'Rassemblement
pour Brest'**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L’AFFICHAGE LE 11 OCTOBRE 2017.